

# EFA-CGC / CNPF

## Flash Info n°5 – janvier 2020

En ce début d'année, il est encore temps pour nous de vous souhaiter une bonne année 2020 avec santé, bonheurs et réussites à partager avec ceux qui vous sont chers.

Depuis notre dernier flash info de septembre 2019, il s'est passé beaucoup de choses pour le CNPF et la forêt en général.

Nous avons récupéré les millions, ce qui nous permet d'envisager 2020 plus sereinement. Pour autant, les problèmes structurels ne sont pas réglés. Les moyens du CNPF ne sont toujours pas suffisants pour répondre aux enjeux croissants de la forêt privée et aux sollicitations de la société et les moyens humains baissent encore.

Le travail en flux tendu avec des délais intenable se généralise et met les équipes dans une situation de tension et de mal-être qui ne sera pas tenable encore longtemps. Nous ferons de ce sujet une des priorités de notre action pour l'année à venir.

Les crises sanitaires se succèdent en forêt, mais l'Etat ne semble pas pour autant prendre pleinement la mesure des risques auxquels sont exposés la forêt française et sa filière. Nous attendons toujours un sursaut pour une véritable politique forestière, accompagnée des moyens nécessaires et nous agissons également sur ce sujet dans l'année qui vient en favorisant les initiatives et échanges pour une réflexion de fond sur la forêt du XXIème siècle.

### 1. Réunion des Comités technique du 5 novembre 2019 et 29 janvier 2020.

Vos deux représentants EFA-CGC participaient à la réunion du 5 novembre, qui a abordé les sujets suivants : gestion des métiers et compétences du CNPF, plan de formation 2020, questions budgétaires, les impacts de la loi du 6 août 2019 sur la réforme du statut des fonctionnaires et le projet de révision du statut CNPF, situation des CDD de longue durée, diffusion des offres de postes et questions diverses.

Du point de vue budgétaire, le financement du CNPF par le Ministère de l'Agriculture resterait stable (cf. La saga des millions, ci-après) mais le plafond d'emploi diminue encore à 341 ETP contre 345 en 2019.

La modification du statut des agents CNPF est en attente, sans doute en raison de la loi du 6 août 2019, qui pourrait remettre en cause la fonctionnarisation de certains postes (sous réserve de confirmation). En question diverse, nous avons évoqué la prévention des comportements malveillants vis-à-vis des agents du CNPF.

La prochaine réunion du Comité Technique a lieu le mercredi 29 janvier. Les taux de promotion pour l'année 2020 ou la mise en place du compte personnel de formation sont à l'ordre du jour. EFA-CGC sera présent.

*Vous pouvez retrouver les comptes-rendus des réunions du Comité Technique en ligne dans l'espace réservé du site [cnpf.fr](http://cnpf.fr), à la rubrique « Ressources humaines », sous-rubrique « instances paritaires ».*

### 2. Dernier Conseil d'administration du 27 novembre 2019.

Les débats de ce conseil d'administration qui s'est déroulé sur un après-midi ont été principalement centrés sur le budget initial 2020 et la baisse de la subvention pour charge de service publique du ministère en charge de la forêt. Les incohérences de la politique de ce ministère ont été dénoncées par de très nombreuses interventions, dont certaines furent incisives. Le budget a été voté malgré quelques oppositions et des **abstentions dont celle de votre représentant du personnel EFA-CGC**. Les faits, avec un retour de notre budget au même niveau qu'en 2019, montrent aujourd'hui que **cette position avait du sens** pour accompagner de façon constructive les démarches qui ont suivi ce Conseil d'administration.

A ce même Conseil d'administration, deux documents de stratégie de l'établissement ont été votés à l'unanimité : l'un sur le développement des activités conventionnelles et l'autre sur le développement du numérique.

### 3. La saga des millions.

La deuxième moitié de l'année 2019 a été marquée par les annonces budgétaires et les divers rebondissements qu'elles ont connus.

Tout d'abord la TATFNB qui, dommage collatéral du grand débat et des revendications des gilets jaunes, devait être réduite de 15%. Cela représentait un trou de près d'1,5 millions d'euros pour le CNPF et beaucoup plus pour les chambres d'agricultures. Le fort poids politique du monde agricole a certainement été décisif dans la résolution de ce problème, sans pour autant minimiser les nombreuses

et fortes actions menées par les forestiers (élus du CNPF, représentants du personnel mais aussi partenaires de la filière). Ce projet de diminution a finalement été abandonné lors des premiers arbitrages ministériels.

Restait l'orientation politique du Ministère de l'Agriculture de diminuer notre subvention d'1 million d'euros. Cette fois, les arbitrages ministériels ne nous ont pas été favorables et il a fallu attendre le vote de nos parlementaires pour remettre de l'ordre dans la maison.

Ce revirement de situation inattendu est bien **le fruit d'une action collective avec nos collègues de l'UNSA que nous avons sollicité en intersyndical** dans les débuts ; l'action de chacun mérite d'être soulignée et remerciée.

**Nous souhaitons également saluer tout particulièrement l'engagement sans faille de nos élus auprès des parlementaires, au premier rang desquels notre Président Antoine d'Amécourt.** Nous le félicitons sincèrement pour sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

**Ce travail conjugué rappelle la force de notre établissement à « trois pattes » : professionnelle, technique et administrative.**

#### **4. EFA-CGC est force de proposition pour la forêt du XXIème siècle.**

Comme nous l'avons dit en préambule, notre budget 2020 est sauvé, mais les problèmes structurels de la forêt française et de notre établissement subsistent.

EFA-CGC s'engage pleinement depuis plusieurs mois pour porter la voix des forestiers publics comme privés auprès des décideurs.

Nous intervenons régulièrement en Commission nationale de la forêt et du bois et dans les comités techniques de la fonction publique afin de faire reconnaître la crise inédite dans laquelle se trouvent les forêts françaises et de faire valoir la compétence et la nécessité de renforcer les deux opérateurs techniques que sont le CNPF et l'ONF.

Un **document stratégique a été remis récemment à l'Élysée et à Matignon** pour alimenter les réflexions en cours et qui devraient s'accroître dans le cadre de la mission parlementaire présidée par Mme CATTELOT. Ce document fera par ailleurs l'objet d'une **large diffusion auprès des Sénateurs et des Députés.**

Nous vous livrons en pièce jointe une synthèse de ce **document stratégique** et nous vous invitons à consulter le document complet sur le site d'EFA-CGC.

#### **5. Zoom sur le budget du CNPF.**

Le budget ayant bien occupé les discussions de la fin d'année, nous avons pensé intéressant de vous en présenter les grandes lignes dans ce flash info, toujours dans l'esprit de vous aider à mieux connaître notre établissement et les sujets pour lesquels vous représentants débattent en Conseil d'administration et en Comité technique.

**Vous souhaitez contribuer à une démarche constructive, transparente et basée sur la proposition pour améliorer votre travail et vos conditions de travail, rejoignez-nous en contactant l'un de nos représentants au CNPF.**

[Consultez le site internet d'EFA-CGC](#)

**EFA-CGC, des représentants à votre écoute dans toutes les catégories d'emploi du CNPF :**

Amélie CASTRO, **Ingénieure** au CRPF **Nouvelle Aquitaine** / Julie THOMAS, **Ingénieure** à l'IDF antenne de Nancy / Annick LAMOTHE, **Attachée** au CRPF **Nouvelle Aquitaine** / François CLAUCE, **Adjoint au Directeur** au CRPF **Hauts-de-France** et délégué territorial pour les **Hauts-de-France** / Michel COLOMBET, **Délégué territorial** pour la Bretagne au CRPF **Bretagne Pays de Loire** / Romain DAMIANI, **Technicien** au CRPF **Nouvelle Aquitaine** / Sylvain GAUDIN, **Ingénieur** au CRPF **Grand Est** / Éric HINCELIN, **Ingénieur** au CRPF **Normandie** / Alban LAURIAC, **Délégué territorial** pour le Languedoc-Roussillon au CRPF **Occitanie** / Florian PRUDHOMME, **Technicien** au CRPF **Occitanie**.

